

Honoraires et barèmes Transaction

Barème par tranche de prix transaction à compter du 1^{er} avril 2017. Les barèmes ne sont pas cumulatifs entre eux

Jusqu'à 99.000€ , les honoraires sont de 6.000€ TTC. Au-delà de cette tranche le barème suivant s'applique

De 100.000€ à 150.000€ 6,5% TTC

De 151.000€ à 199.000€ 6% TTC

De 200.000€ à 400.000€ 5% TTC

Au-delà de 401.000€ 4% TTC

Terrain, fond de commerce, droit au bail, garage: 10% du Prix TTC.
Minimum forfaitaire 4000€ TTC

Estimation: Gratuite dans le cadre d'un mandat de vente. Autre cas: entre 180€ et 499€ TTC

Honoraires et barèmes Locations

Honoraires locations loi Alur pour le locataire et le propriétaire:

8€ le m² : recherche locataire et visite bien (4€) constitution du dossier (2€), rédaction du bail (2€)
3€ le m²: Etat des lieux (Entrant / Sortant)

Garage, Entrepôt, Local professionnel, ou commercial: 20% du loyer annuel CC à la charge du preneur

Gestion locative:

Le Cabinet Jacquot Immobilier travaille en collaboration avec son partenaire national qui nous permet d'avoir à la fois des tarifs très compétitifs sur la partie gestion, assurance impayée avec de nombreux services.

Frais de gestion de gestion:

Standard: 5,90% HT soit 7,08TTC

Multi lots: 4,90%HT soit 5,88 TTC (si plafond de 1500€ de loyer)

Multi lots: 3,90% HT soit 4,68 (Si plafond 2000€ de loyer)

Garantie loyer impayée : 2,50% TTC

Honoraires et GLI 100%
déductible des revenus
fonciers!



Mise en place du mandat de gestion

Versement mensuel des loyers et charges dès règlement du locataire

Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement

Délivrance d'une quittance de loyer

Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email

Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL

Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande

Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire

Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers

Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs

Suivi digital de votre parc locatif sur Zelok





Une garantie loyer impayé ultra compétitive

La question à se poser = êtes-vous en mesure de régler vos échéances de prêt et vos charges sans loyer encaissé pendant 30 mois ?

Avec un taux de **2.50 % TTC** sur loyers et charges perçues l'assureur couvre :

- Sans plafond d'indemnisation
- Sans franchise
- Sans limite de durée dans le temps
- Protection juridique incluse
- Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€
- Avec paiement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré) **même en cas d'impayé de locataire.**

Un service digital unique offert pour nos propriétaires et locataires



Propriétaires,

Grâce à Zelok, nous vérifions tous les dossiers de candidatures locataires pour lutter contre les faux !

Comment ?

En utilisant une technologie qui vérifie automatiquement 43 points de contrôles sur les différents documents constituant le dossier.



Ludovic nous a confié la location d'un bien. Nous lui avons offert un espace sécurisé qui lui offre un maximum de services.